

DENOMINATION DE L'EVENEMENT : Test Day Des Barrages.....
DATE : 10 septembre 2026.....
ORGANISATEUR : Hainaut Motor Club.....
N° D'ENTREPRISE : 820.136.087.....

ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES GENERALES :
 Club de football de Saint-Rémy, 17 rue du Fourneau à 6460 Saint-Rémy.

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général

R.S.G. = Règlement Sportif Général.

R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes/RS

REGLEMENT PARTICULIER

I. TIMING GENERAL*

12/08/2026		Parution du Règlement Particulier approuvé sur le site internet de l'ASAF.
13/08/2026		Ouverture de la période des inscriptions (voir Art. 3.3.9 du RSG)
08/09/2026	12h00	Clôture des inscriptions à droits simples
08/09/2026	20h00	Attribution des numéros
	21h00	Affichage de la liste des engagés (voitures et pilotes). Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet, etc.)
10/09/2026	10h30	Ouverture du secrétariat de l'épreuve Les instructions pour le retrait des documents (road-book concurrents et assistance, numéros, etc.) ainsi que celui du numéro qui a été attribué, feront l'objet d'une parution sur le site ou le FB de l'organisateur ou seront envoyées par mail à chaque équipage. Ouverture des inscriptions pour les "Passagers"
	10h30	Distribution du road-book sommaire et début des reconnaissances Ouverture des VT. Ordre de passage : Libre
	12h00	Officialisation de la liste des voitures et pilotes qualifiés à prendre le départ. Départ de la première voiture.
	15h30	Clôture des VT
	16h30	Fermeture du secrétariat
	16h30	Clôture des inscriptions "passagers" – Affichage de la liste officielle des passagers inscrits à la journée découverte
	17h00	Fin des runs.

II ORGANISATION

Art. 1. Organisation

L'ASBL HAINAUT MOTOR CLUB organise, le 10 septembre 2026 le Test Day des Barrages, 1ère édition. Cette manifestation sera organisée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------|----------------|
| - Directeur de course | Steve Jauquet | Lic ASAF n°301 |
| - Directeur de la sécurité | Laurent Deleersnijder | Lic ASAF n°360 |
| - Secrétaire du meeting | Loquet Stéphane | Lic ASAF n°362 |
| - Chef de la Sécurité de l'ES | Geoffrey Bourgeois | Lic CAS ASAF |

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif

- **Commissaires Sportifs**

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| Président : André Kröner | Lic ASAF n° 147 |
| Membre : Laurent Walbrecq | Lic ASAF n° 22 |

- **Commissaire Technique**

- | | |
|-----------------|----------------|
| Gilbert Georges | Lic ASAF n°973 |
|-----------------|----------------|

- **Inspecteur "Sécurité "**

- | | |
|---------------|----------------|
| Eddy Limbourg | Lic ASAF n°311 |
|---------------|----------------|

Secours médicaux

- Equipe médicale : CRS
- Ambulances : ART Nombre : 1
- Médecin : CRS

III MODALITES GENERALES

Art. 2. Eligibilité

La "Journée Découverte TEST DAY ERS aura lieu le 10 septembre 2026 à partir de 10h00, sur un tronçon de route fermé à la circulation publique, sur la commune de Chimay.

Art. 3. Admission des véhicules

- La manifestation accueillera les véhicules répondant aux prescriptions techniques et sécuritaires en vigueur dans les **Divisions 1, 2, 3, 4, PH Classic, PH S/R et Histo-Démo** des Rallyes (B, BS, Rallyes-Sprint (Voir Art. 26.11.1 à 26.11.5 ainsi que 27.5 et 27.6 du RPR)

Seuls, les véhicules répondant à ces impositions seront admis au départ.

- **La manifestation est réservée aux voitures immatriculées.**

Art. 4. Description du parcours

- Tronçon fermé à la circulation, d'une longueur de 4,365 Km (100% asphalte, 0 % non revêtus).
- Un parcours de liaison ramènera les participants au départ par la route ouverte à la circulation publique. Un Road book sommaire sera distribué aux participants, lesquels seront tenus sous peine d'exclusion de la manifestation, de respecter l'itinéraire y décrit.

Comportement responsable

Les pénalités en temps étant inadaptées dans le cadre d'une Journée Découverte, elles y seront remplacées par des amendes (125€ pour la première infraction). A la seconde infraction, le participant concerné sera exclu de la manifestation sans remboursement des droits d'engagement.

Remarque : Si cette pénalité est infligée en fin de manifestation ou alors que le pilote a terminé sa prestation, une **amende de 125 €** sera alors automatiquement appliquée par le Collège des Commissaires Sportifs.

Si cette amende n'est pas payée sur place, quelle qu'en soit la raison, le Président de Collège transmettra un rapport en ce sens au secrétariat de l'ASAF et le contrevenant se verra automatiquement suspendu de licence jusqu'à l'apurement de sa dette.

De telles amendes et sanctions seront adressées, entre autres, aux participants, pour infraction au règlement des "Reconnaisances", pour dépassement du nombre de tours de boucle à effectuer dans les étapes "Show", pour sortie de la main ou du bras (pilote ou passager) par la fenêtre de la voiture au cours des passages en ES, pour conduite dangereuse, etc.

Art. 5. Engagement

5.1. Procédure

Le **bulletin d'engagement** lisiblement complété, accompagné du formulaire "Vérifications" et "Copie de la licence" DEVRA parvenir, **par engagement en ligne sur le site de l'ASAF**, au plus tôt le 13 août 2026 et, au plus tard, le 8 septembre 2026 avant 12H00.

Les frais d'inscription sont librement fixés par l'organisateur :

- Le droit d'engagement pour un véhicule s'élève à :
150 € pour une voiture homologuée pour un usage routier

Le montant du droit d'engagement devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 8 septembre à 15 Heures
(Attention aux délais bancaires).

N° : BE76 0689 3316 6295 Intitulé : Hainaut Motor Club

Rappel : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

5.2. Licences

La licence nécessaire pour participer à la manifestation doit être de type "annuel", du niveau requis, en cours de validité et avoir été émise par l'ASAF ou par la VAS.
Les non-licenciés ainsi que les licenciés hors ASAF et VAS pourront solliciter des Titres de Participation journalière (TP-L à 20€).

La demande de "TP-L" doit :

Soit

Etre rentrée en en même temps que les documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle elle est complétée et le montant du droit du TP (20€) est à ajouter à celui de l'engagement ;

Soit

Être remise au secrétariat le jour de l'épreuve, où le droit du TP (20€) sera perçu par l'organisateur ou par un CS de l'ASAF.

5.3. Nombre maximal d'engagés

Le nombre de participants est limité à 60

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, 12 **(20%)** concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 60 véhicules initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du RSG).

ATTENTION : Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription de n'importe quel véhicule, notamment pour des questions de sécurité, de dangerosité du parcours ou pour un autre motif justifié.

5.4. Passagers

- Le règlement de la discipline autorise les conducteurs participants à emmener avec eux, un passager, par "run" **(sauf lors du premier passage).**

- Les conducteurs participant à la Journée Découverte et/ou l'organisateur se réservent le droit d'accepter ou de refuser un ou des passagers.

- Les passagers désirant prendre place à bord d'une ou de plusieurs voitures, se feront connaître auprès du secrétariat de l'épreuve, en vue de recevoir un signe distinctif (bracelet intransmissible) les autorisant à prendre le départ.

- Le droit d'engagement pour les "passagers" désirant prendre place à côté du pilote dans un véhicule conçu et équipé pour les recevoir, s'élève à 10 €.

- **L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur**

- Un processus très strict d'identification sera mis en place par l'organisateur, sous le contrôle des Commissaires Sportifs présents (Voir Art. 27.9, du RPR).

- Ces passagers devront, également, être titulaires d'une licence ASAF/VAS ou d'un Titre de Participation ASAF (voir article 5.2. du présent règlement particulier. Les formulaires à compléter sont repris en fin de document).

- **N.B. : Les pilotes et les passagers porteront OBLIGATOIREMENT des bracelets intransmissibles distincts que leur fournira l'organisateur.**

5.5. Equipement sécuritaire de l'équipage

IMPORTANT : Des vêtements recouvrant totalement les bras et les jambes seront obligatoires pour les pilotes (pas obligatoires pour les passagers MAIS fortement recommandés).

Ces vêtements seront aussi ininflammables que possible (tissus en matières synthétiques prohibés).

Le port du casque (Normes CE ou homologué FIA), par le conducteur et son passager, est obligatoire durant le parcours sur route fermée. Le port du casque est **INTERDIT** durant les éventuels parcours de liaison.

Remarque : Si d'autres équipements de sécurité (SOUS-VETEMENTS HOMOLOGUES, CAGOULE, CHAUSSURES et GANTS IGNIFUGES, HFR (HANS ou assimilé), HARNAIS HOMOLOGUES, SIEGES BAQUETS HOMOLOGUES, ARCEAUX

COMPLEXES, par exemple) ne sont pas IMPOSES (mais simplement recommandés aux équipages), il est clair qu'ils ne leur sont, en aucun cas, INTERDITS !

Chacun jugera, en adulte responsable, lesquels il estime indispensables à sa sécurité personnelle, suivant ses opinions, l'élaboration et les performances de sa voiture, sa manière de la piloter ou sa façon d'appréhender la philosophie de cette discipline.

IV CENTRE DE LA MANIFESTATION (voir plan d'accès)

Art. 6. Parc des pilotes

Parking du terrain de foot, 17 rue du Fourneau à Saint-Rémy (Chimay).

Art. 7. Vérifications techniques

Les VT sommaires préalables à la "Journée Découverte" se dérouleront :
Parking du terrain de foot, 17 rue du Fourneau à Saint-Rémy (Chimay).

Art. 8. Vérifications administratives

A) Contrôle administratif obligatoire

Local du terrain de foot, 17 rue du Fourneau à Saint-Rémy (Chimay).

Documents à présenter :

- Carte d'identité ;
- Permis de conduire
- Licence **ASAF/VAS en cours de validité** ou **"TP-L" (20 €)** et attestation du demandeur, de non-contre-indication à la pratique du sport auto, valable pour ce seul meeting, à acquérir selon la procédure décrite au point 5.2. du présent règlement.

V. POINTS DE CONTACT

Art. 9. Permanences

- Jusqu'au 7 septembre 2026 à 20 Heures Christophe Jacob +32 475 66 84 70
info.escort.rally.special@gmail.com
- A partir du 10 septembre 2026 à 10Heures Laurent Deleersnijder +32 497 67 88 76
laurentdeleersnijder@gmail.com

Art. 10. Tableau d'affichage des Communications de l'organisateur :

Buvette du terrain de foot de Saint-Rémy (Chimay)

VI. APPROBATIONS

Art. 11.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des dernières Prescriptions de l'ASAF seront d'application.

Art. 12.

Tous les cas non prévus, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec les CS.

Le présent règlement a été approuvé par :

Nom : JUSSIAN , Prénom : Marvin, pour la CSAPH, Lic. N° 231, en date du 08/08/2026

Nom : LEMINCE, Prénom : Pascal, pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. N° 868, en date du 10/08/2026

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Nom : LIMBOURG, Prénom : Eddy, Inspecteur-Sécurité, Lic. N° 311, en date du 05/08/2026

Votre inscription doit se faire en ligne uniquement.
Tous les documents annexes s'y rapportant seront automatiquement générés par l'application "engagement en ligne" et vous seront transmis par courriel dès que la procédure sera complètement et officiellement finalisée.

Club organisateur : Hainaut Motor Club Epreuve : Test day des Barrages		N°
Bulletin d'inscription à renvoyer du au Via la plateforme "engagement" de l'ASAF* / Par courrier électronique * / Par courrier postal * (biffer la(es) mention(s) inappropriée(s))		10/09/2026

MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION					Acceptez-vous de prendre en charge des Passagers?	
Engagement reçu le :	Paiement reçu le :	Div	Cla	Ordre de réception	☐ NON	☐ OUI, après accord

PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)						
Nom :		Si pseudonyme :		Prénom :		H ☐ F ☐ X ☐
..... / « »						
Né(e) le : / /		Adresse :				N° :
Code postal :		Localité :				
☒ ☐ Accepte ☐ n'accepte pas d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.						
Si nous devons vous contacter :		N°. Tél/ GSM :		E-mail :		
	ASAF BT HT LG LX NA		VAS AN LI OV VB WV		N° Licence	Type
☒	☐ ☐ ☐ ☐ ☐		☐ ☐ ☐ ☐ ☐			
Ecurie						

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur	
Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre : l'ASAF et les CSAP ; le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ; le ou les organisateurs de la manifestation ; d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ; les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ; les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ; les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ; pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.	
Par ma signature, je certifie sur l'honneur :	
- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ; - que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie ; - que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves ; - que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & Morsa, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences) - qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.	

VEHICULE :	Marque :	Type :	Plaque N°:
Année de construction :	N° de Châssis :		Cylindrée :
Compagnie d'assurance :		Police N°:	

DIVISION	CLASSE	- Tous types de Licences annuelles pilote ASAF et VAS - TP "L"
(*) voir Prescriptions Sportives ASAF – Règlement Particulier Rallyes pour les cylindrées maximales et dates de références		

R.G.P.D.	Si les trois cases ne sont pas cochées, votre inscription à l'épreuve ne pourra être enregistrée !
☐	En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.			
Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"			
Fait à le/...../.....			
Réserve au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que le documents soit signé.

Epreuve :	N°
Date :	

VERIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.
Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES

PILOTE/CONDUCTEUR												
Nom :						Si pseudonyme :				Prénom :		Signature
..... / « »												
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type
☒	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		

VOITURE				
Marque - Type	Cylindrée*	Classe *	Catégorie*	Période*
	CC			

Voir RP. Rallyes et CC/Sp

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR			
N° de portières / Capot AV		Fixations des roues	
Pare-brise feuilleté		Fonctionnement des freins	
Eclairage		Anneaux de remorquage	
Documents de bord		Autocollants ASAF	
Réservoir d'essence		Passeport ASAF PH N°	
Canalisation d'essence		Vêtements (Combinaison)	
Tôle pare-feu avant/arrière		Divers :	
Arceau de sécurité		Divers :	
Ceintures de sécurité / Harnais		Conformité de classe	
Batterie		Conformité de division	
Extincteur			
Sièges		(Modifier éventuellement la liste des engagés)	
Appui-tête		EN ORDRE	☐
Casque / HANS		NON CONFORME	☐
Fixations dans l'habitacle		COMMISSAIRE TECHNIQUE	
Publicités sur vitres		Licence N° :	
Rétroviseurs Ext. / Int.		<u>Nom/Cachet :</u>	
Ornement extérieur			
Echappement			
Protections des tuyauteries			
Poids			
Elargisseurs de voies			
Pneumatiques			

Club organisateur : Epreuve : Date :	N°
Bulletin d'inscription "PASSAGER" Et, le cas échéant, formulaire de demande de TP-L à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement.	

PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	H ☐	F ☐	X ☐
Né(e) le : / /		Adresse :	N° :		
Code postal :		Localité :			
Si nous devons vous contacter :		N°. Tél/ GSM :	E-mail :		
☒ ASAFA ☐ BT ☐ HT ☐ LG ☐ LX ☐ NA ☐ AN ☐ LI ☐ OV ☐ VB ☐ WV		N° Licence	Type	Ecurie	

Age minimum : 18 ans Voir RSG, Article 2 ;

☐ **Demande de TP-L (20€) (valable pour un meeting)** Certificat médical (Médecin de famille) : **NON** - Expérience requise : **NON**
 J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique dudit sport, en tant que co-pilote.

	Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	N° du T.P. pour l'épreuve : 	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2025
--	---	--	--

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- l'ASAF et les CSAP ;
- le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- le ou les organisateurs de la manifestation ;
- d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
- les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
- pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)
- qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Attention, il faut cocher les 4 cases pour que ce formulaire soit valide !

	ATTESTATION SUR L'HONNEUR	
--	---	--

☐ En tant que passager/passagère à l'épreuve reprise ci-dessus, je m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru.
 Cet engagement s'applique, quelle que soit la voiture dans laquelle je prends place au cours de la manifestation.

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

☐ En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.

☐ J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère.
 La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be

☐ Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.

Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à le/...../.....

En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que le documents soit signé.	
-------------------------	--------	-----------------	---	--

Formulaire de demande de TP"L" (valable pour un meeting)

Pour les demandeurs MAJEURS : "Journées d'essai" (Pilote & Passager)

 Association Sportive Automobile Francophone Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	Selon le choix de l'organisateur*, la présente demande : - Est à rentrer en même temps que l'inscription en ligne de l'épreuve pour laquelle le TP est sollicité et le montant du droit est à ajouter à celui de l'engagement ; - Est à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, où le droit du TP sera perçu par l'organisateur ou par un CS de l'ASAF. <i>*Voir RP de la manifestation pour connaître la procédure choisie</i>	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2025 <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> N° du T.P. pour l'épreuve : <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td> </tr> </table>									

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Nom de l'épreuve :	Date :
--------------------	--------

Certificat médical (Médecin de famille) : NON Attestation non-contre-indication à la pratique du sport automobile, suffisante (Voir ci-dessous)		☐ TP- L (20 €)	
Expérience requise :: NON			
Province :		Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	OUI / NON
Nom :			
Prénom :			Sexe : H F X
Rue :		N° :	Bte :
Pays :	C.P. :	Localité :	
Né(e) le :	- -	Nationalité :	Permis de conduire : OUI / NON
Téléphone fixe :	/	GSM :	Depuis + de 3 ans : OUI / NON
E-mail :			

Age minimum : 18 ans (Voir également RSG, Article 2)

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

l'ASAF et les CSAP ;

le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;

le ou les organisateurs de la manifestation ;

d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;

les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;

les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;

les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

☐	Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.

Attestation de non-contre-indication à la pratique du sport automobile, à compléter

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile**/karting**** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/co-pilote**/passager**.

(** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)

Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Fait à le/...../.....

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-dessus, soit signée.
-------------------------	--------	-----------------	--

N°

Copies de vos licences "sportives" 2025

Ce document fait partie des documents à fournir pour que votre engagement soit **enregistré**.

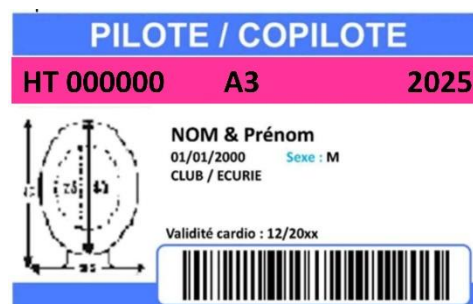
Pilote :

- ☐ Je sollicite un "T.P.". Le formulaire de demande, dûment complété est joint au présent document.
Le virement du droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.
- ☐ Je sollicite un "T.P.". Les formalités s'y rapportant (formulaire et paiement) seront effectuées auprès du Commissaire Sportif le jour de l'épreuve.
- ☐ Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**

Placez ici la copie de votre licence face « année »
Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée

2025

Placez ici la copie de votre licence face « photo »
Exemple :



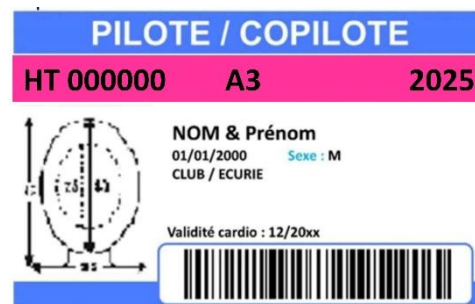
Copilote :

- ☐ Je sollicite un "T.P.". Le formulaire de demande, dûment complété est joint au présent document.
Le virement du droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.
- ☐ Je sollicite un "T.P.". Les formalités s'y rapportant (formulaire et paiement) seront effectuées auprès du Commissaire Sportif le jour de l'épreuve.
- ☐ Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**

Placez ici la copie de votre licence face « année »
Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée

2025

Placez ici la copie de votre licence face « photo »
Exemple :



Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences "Sportives" ASAF, VAS.